Image not found or type unknown

Bail commercial d'un fond de commerce

Par **tofmarjo**, le **01/07/2013** à **14:01**

Bonjour,

J'ai une question concernant le bail commercial d'un fond de commerce.
Je vais acheter un fond de commerce et signer les documents devant notaire fin Aout. Le bail commercial de 9 ans est arrivé à échéance le 30 juin.
Je souhaitais savoir qui du gérant actuel ou bien de moi revenais la charge de régler ce nouveau bail, et si un gérant peux, même pour une période de 2 mois exercer sa profession sans bail.
D'avance merci pour votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés